

N° 2023-093

**COMMANDE PUBLIQUE – Fourniture et acheminement  
d'électricité et services associés - Attribution du marché  
- Approbation et autorisation à signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 21 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER

En exercice : 21  
Présents : 19  
Votants : 21

**Excusés :**

Charline MARTINEAU, Sébastien GALERON,

**Pouvoirs :**

Charline MARTINEAU..... à Isabelle BRIARD  
Sébastien GALERON..... à Dominique RENAULT

**Secrétaire auxiliaire :** Aurélie PLUMEJEAUD

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L1414-2 ;

**Vu** le Code de la commande publique et notamment ses articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique relatifs à la procédure formalisée d'appel d'offres ;

**Vu** le rapport d'analyse des offres des services de la collectivité ;

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2023 ;

**Considérant** que 1 entreprise a déposé une offre de base ainsi qu'une offre variante ;

**Considérant** que la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres a désigné l'offre de variante de TotalEnergies proposant une fourniture d'électricité Verte à 100% comme étant l'offre la plus avantageuse économiquement dont le montant total s'élève à **115 422,151 € HT soit 135 495, 6312 € TTC ;**

***M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;***

- **D'ATTRIBUER** le marché relatif à la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés à l'entreprise TotalEnergies ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise sur la base de leur offre de variante ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le*



**Le Maire,**

**Frédéric CUILLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le